



Projet Régional de Santé : Structuration du PRS

CRSA plénière – 2 février 2018

Le Cadre d'Orientation Stratégique

Une introduction générale du PRS qui comprend :

- Un préambule positionné en tête de document PRS
- Une synthèse présentant l'essentiel des 3 composantes du PRS

Le Cadre d'Orientation Stratégique avec 4 parties :

- Les éléments de **diagnostic régional**
- **L'ambition** prenant en compte une préoccupation éthique
- Les 5 **engagements** :
 - une phrase introductive explicitant chaque engagement et décrivant la plus value attendue
 - Des éléments de définition
 - Des illustrations par plusieurs projets marquant le caractère volontariste de l'ARS
 - les indicateurs de la SNS correspondants
- Les 5 **clés de transformation**

Le Schéma Régional de Santé

Un document en 3 parties :

- 8 thèmes transversaux,
- 5 parcours prioritaires
- les équipements, activités et filières de soins

Pour chaque sujet, description de l'ambition à 5 ans, des orientations nationales, du diagnostic régional, des priorités et projets retenus

Et spécifiquement pour les équipements et activités de soins : les objectifs quantitatifs et qualitatifs, les éventuels transformations – regroupements – coopérations

Une sélection des projets selon 4 critères :

- **sert l'Ambition** : protéger la personne en situation de vulnérabilité, réduire les Inégalités Sociales et Territoriales de Santé ou au moins, ne pas les aggraver
- **Est en phase avec le diagnostic régional** dont les enseignements des anciens PRS
- **S'inscrit comme un véritable projet** (circonscrit dans le temps, identification de livrables)
- **Est soutenable** y compris **financièrement**

Le Schéma Régional de Santé

De fait, pour une approche plus intégrée des parcours et des thèmes transversaux :

- Les projets relatifs aux activités de soins ont été repositionnés
- certains projets ont été orientés en tant qu'objectifs qualitatifs

- Deux thèmes transversaux ont émergé pour mieux identifier les projets portant sur les urgences, AVC et les formations des professionnels de santé :
 - Accessibilité des urgences vitales pour une prise en charge et un suivi adaptés,
 - Formation et accompagnement des Professionnels de santé dans leur exercice

Un PRAPS consolidé

Un document principal structuré autour :

- d'un diagnostic,
- 6 enjeux,
- 5 priorités déclinées dans un document annexé en fiches actions

Des adaptations réalisées pour:

- ✓ Prendre en compte les dernières contributions : URIOPSS, FAS, FHF

Une bibliothèque de documents d'aide à la lecture

Pour faciliter la lecture du PRS :

- Un glossaire unique
- Un plan détaillé du SRS
- Un document Repères permettant d'identifier les projets qui se rapportent à un thème
- La liste des plans et programmes nationaux et régionaux

Est également mis à disposition, le lexique parcours élaboré par le niveau national qui explicite les concepts et renvoie aux textes réglementaires

Ces documents ne seront pas intégrés dans le PRS pour éviter d'en alourdir le contenu



Projet Régional de Santé : Cadre d'orientation Stratégique

CRSA plénière – 2 février 2018

Stratégie Nationale de Santé (2018-2022)

5 axes prioritaires

- ❑ Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie
- ❑ Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- ❑ Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge au bénéfice de la population
- ❑ Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens
- ❑ Priorités spécifiques à la politique de santé de l'enfant, de l'adolescent et du jeune

Une convergence complète de notre démarche PRS avec la SNS

COS - Le diagnostic régional en 6 constats

- **Un territoire vaste avec une faible densité de population**, un relief montagneux qui occupe 45% de sa superficie
- **Une croissance démographique dynamique et durable**, essentiellement liée à l'attractivité de la région
- **Une population vieillissante** et une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes est à prévoir
- **Une personne sur six en situation de pauvreté** : 4 des 10 départements les plus pauvres de France
- **Des indicateurs d'état de santé favorables** en moyenne, mais **des disparités territoriales fortes**
- **Une offre de soins supérieure** aux moyennes nationales, mais **inégalement répartie** pouvant entraîner des écarts d'accessibilité géographique aux soins et à l'offre médico-sociale

COS - L'ambition

Mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables :

Mobiliser les acteurs de santé et ses partenaires pour davantage prendre en compte les besoins des personnes les plus vulnérables et agir plus efficacement, pour réduire les inégalités de santé ou a minima, ne pas les aggraver

- Se référer à l'éthique de la protection des personnes en situation de fragilité
- Développer des stratégies d'intervention différenciées pour des actions qui profitent à tous, en les modulant aux besoins spécifiques de chaque catégorie de population
- S'appuyer sur une approche renouvelée du rôle des soins primaires et de la prévention

COS – Les 5 engagements pour agir

1. Développer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoces

Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'un diagnostic plus rapide et d'une prise en charge d'emblée efficace pour prévenir et atténuer les effets de la maladie

2. Accompagner la personne pour être acteur de sa santé

Chaque personne doit pouvoir davantage agir sur sa santé, prendre part à son traitement et devenir un partenaire éclairé des professionnels de santé

3. Améliorer l'organisation des services de santé pour une accessibilité renforcée

Les prestations de santé doivent demeurer accessibles à chaque habitant de l'Occitanie, quel que soit son lieu de résidence, sa condition sociale ou son état de santé

4. Renforcer la coordination des acteurs pour des prises en charge adaptées

De meilleurs échanges entre Professionnels de santé doivent permettre une prise en charge de chaque personne plus personnalisée et adaptée dans la durée

5. Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements

La qualité, la sécurité et la pertinence doivent demeurer une exigence et bénéficier à tous

COS - Les 5 clés de transformation pour réussir

Le déploiement du PRS dans les tous les territoires

Porter les projets du PRS dans tous les territoires en prenant en compte leurs spécificités et en mobilisant au mieux leurs ressources

Les synergies partenariales

Susciter des partenariats opérationnels plus efficaces, inscrits dans la durée, pour une véritable synergie "d'action santé" au profit de la population

L'innovation en santé

Faire en sorte que l'innovation irrigue tous les domaines et qu'elle profite à tous

Prendre soin de ceux qui soignent et qui accompagnent au quotidien

Parce que la qualité du service rendu est aussi liée aux conditions d'intervention et d'exercice des professionnels de santé, porter une attention toute particulière sur leur qualité de vie au travail

Le pilotage et l'évaluation

Piloter la mise en œuvre du PRS et évaluer l'efficacité de notre action



Projet Régional de Santé : Les engagements de l'ARS illustrés

CRSA plénière – 02 février 2018

COS – Les 5 engagements pour agir

1. Développer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoces

Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'un diagnostic plus rapide et d'une prise en charge d'emblée efficace pour prévenir et atténuer les effets de la maladie

2. Accompagner la personne pour être acteur de sa santé

Chaque personne doit pouvoir davantage agir sur sa santé, prendre part à son traitement et devenir un partenaire éclairé des professionnels de santé

3. Améliorer l'organisation des services de santé pour une accessibilité renforcée

Les prestations de santé doivent demeurer accessibles à chaque habitant de l'Occitanie, quel que soit son lieu de résidence

4. Renforcer la coordination des acteurs pour des prises en charge adaptées

De meilleurs échanges entre Professionnels de santé doivent permettre une prise en charge de chaque personne plus personnalisée et adaptée dans la durée

5. Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements

La qualité, la sécurité et la pertinence doivent demeurer une exigence et bénéficier à tous

Développer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoces

Agir tôt et vite auprès des publics en difficultés (notion de risque)

Des parcours prioritaires : Vieillesse ; Couples, mères, enfants et jeunes

Un thème transversal : Prévention et promotion de la santé

- Favoriser le repérage de la fragilité
- Retarder la perte d'autonomie, l'entrée dans la dépendance
- Repérer et accompagner les femmes enceintes en situation de vulnérabilité
- Améliorer le repérage précoce des troubles du développement, du comportement et des apprentissages chez les enfants ...

Développer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoces

Un projet : Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la **fragilité** et aux actions de prévention de la perte d'autonomie (personnes âgées)

- Renforcer la sensibilisation, la formation, la diffusion d'outils adaptés et promouvoir la synergie des interventions (conférences des financeurs, collectivités, Assurance Maladie, médecins traitants, infirmiers libéraux, équipes territoriales/régionale vieillissement ...)
- Soutenir des programmes d'actions reproductibles, élaborés à l'échelle des territoires MAIA
 - Développer la communication à destination des personnes âgées et leurs aidants sur la fragilité
 - Coordonner des dispositifs élargis de repérage, d'évaluation et de prise en charge de la fragilité selon des modalités définies et déployées par les acteurs des territoires retenus

Accompagner la personne pour être acteur de sa santé

Donner les codes à l'utilisateur (notion d'empowerment)

Des thèmes transversaux : Place et droits des usagers, Prévention et promotion de la santé

Un parcours prioritaire : Couples, mères, enfants et jeunes

- Permettre à l'utilisateur d'être acteur de sa santé : plus grande connaissance, meilleure compréhension des enjeux et confiance dans le système
- Développer la participation des usagers, soutenir leur implication et leur engagement
- Accompagner les usagers vers l'autonomie
- Favoriser la culture de la décision partagée entre professionnels et patients ou leurs représentants

Accompagner la personne pour être acteur de sa santé

Un premier projet : « Informer et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en situation d'insertion »

- **Insertion** (Missions Locales d'Insertion) :
 - Renforcer les actions d'éducation à la santé participatives
 - Garantir la formation des référents (conseillers en missions locales),
 - Généraliser le recours au bilan de santé gratuit proposé par les centres d'examens de santé et accompagner le jeune dans ses démarches en amont et aval du bilan
 - Informer les jeunes et les professionnels du dispositif global d'écoute et d'accueil (ressources disponibles).

Un deuxième projet : « Favoriser l'implication des patients atteints d'insuffisance rénale non dialysés en leur proposant un programme d'éducation thérapeutique »

- **ETP** : Agir en amont de la phase de suppléance, en mettant en place un programme d'ETP pour les patients atteints d'insuffisance rénale, dès le diagnostic de la maladie :
 - intégrer l'auto-surveillance du poids et de la pression artérielle ;
 - adapter le mode de vie (activité physique, alimentation) et assurer des mesures de néphroprotection ;
 - informer le patient de l'intérêt de se présenter à la pharmacie avec ses résultats d'analyse biologique pour permettre au pharmacien de remplir son rôle de conseil ;
 - convenir d'objectifs partagés : diététique, activité physique, sevrage tabagique ;
 - prévoir l'intervention de diététiciens ; lorsque nécessaire, impliquer le psychologue, le tabacologue ...

Améliorer l'organisation des services de santé pour une accessibilité renforcée

Fournir partout et à tous les prestations nécessaires (notion de service rendu)

Des parcours prioritaires : Handicap , santé mentale, vieillissement

Des thèmes transversaux : Organisation des soins primaires, transformation numérique en santé

- Garantir l'accès aux soins de premier recours, notamment dans les territoires fragiles
- Transformer l'offre (sanitaire et médico-sociale) par une personnalisation accrue, dans une logique de **réponses adaptées** aux besoins spécifiques et évolutifs
- Créer les outils et les dynamiques nécessaires pour favoriser l'accès aux soins
- S'appuyer sur la révolution numérique pour abolir les distances

Améliorer l'organisation des services de santé pour une accessibilité renforcée

Un premier projet : Poursuivre le développement des Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) sur l'ensemble des territoires

- Compléter l'offre médico-sociale en proposant une réponse complémentaire, souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap, sur leur lieu de vie, ainsi qu'à leurs aidants
- Favoriser les interventions de professionnels salariés du pôle ou de libéraux dont les prestations sont prises en charge par le pôle.
- Développer la couverture territoriale des PCPE sur l'ensemble de la région, après évaluation des 6 premiers pôles installés

Un deuxième projet : Adapter l'organisation des **soins** pour les personnes en situation de handicap, en déployant des outils en établissements et en lien avec les professionnels libéraux

- Déployer des dispositifs de consultations dédiées aux personnes en situation de handicap
- Promouvoir la sante bucco-dentaire
- Evaluer et promouvoir la Charte Romain Jacob dans les établissements de santé,
- Identifier des référents au sein des GHT, chargés de promouvoir la mise en oeuvre de l'accueil, l'accompagnement et l'organisation des soins pour les personnes en situation de handicap
- Conventionner entre ES et ESMS sur l'ensemble de la région,
- Mettre en ligne différents outils à destination des personnes en situation de handicap et/ou leur famille, afin de permettre aux usagers d'être acteurs de leur sante (fiches de liaison, supports de communication ...)

Renforcer la coordination des acteurs pour des prises en charge adaptées

Promouvoir la coordination : des paroles aux actes (notion d'appui)

Des thèmes transversaux : Organisation des soins primaires, transformation numérique en santé

- Profiter de l'exercice coordonné, quel que soit sa forme (MSP, CDS, ESP, CPTS, ...), pour améliorer la qualité de prise en charge des usagers et leurs parcours de santé.
- Faciliter le quotidien des professionnels et rompre leur isolement, par des dispositifs pratiques d'appui (nouvelles organisations, nouveaux outils)
- Faire confiance aux acteurs des territoires pour construire des projets et innover.

Renforcer la coordination des acteurs pour des prises en charge adaptées

Un premier projet : Organiser et rendre opérationnels les dispositifs d'appui aux professionnels de santé confrontés à des cas complexes (Plate Forme Territoriales d'Appui ...)

- Aider les professionnels de santé dans l'accompagnement des patients aux parcours complexes
- Conforter les fonctions d'appui aux professionnels de santé : les réseaux territoriaux de santé seront accompagnés vers le pluri-thématisme et des PTA seront déployées.
- S'appuyer sur les initiatives et les dynamiques issues des territoires, pour construire des projets répondant aux besoins de la population et aux demandes des professionnels
- Soutenir les projets par un appui méthodologique et développer les systèmes d'information nécessaires entre les professionnels et les structures participant à la PTA.
- Rendre lisibles les différents dispositifs et leurs spécificités

Un deuxième projet : Développer les « microstructures » pour la prise en charge des patients présentant des addictions

- Développer des organisations souples, permettant une prise en charge pluri-professionnelle (médecins traitants, psychologues, travailleurs sociaux, voire infirmiers/pharmaciens/psychiatres), pour les patients présentant des parcours complexes liés aux addictions.
- Garantir des décisions partagées, réalisées lors de réunions de concertation pluridisciplinaire.
- Augmenter la couverture territoriale à l'ensemble de la région , après une première expérimentation en 2016 dans 4 territoires.

Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements

Concilier l'intérêt du patient avec celui des professionnels (notion de responsabilité)

Des thèmes transversaux : Pertinence, Formation et accompagnement des professionnels dans leur exercice, Place et droits des usagers

- Inscrire la culture qualité/sécurité/pertinence dans l'action quotidienne des professionnels
- Garantir un haut niveau de qualité, limiter les effets indésirables et les dépenses évitables
- Intégrer la balance bénéfices / risques dans toutes les décisions partagées
- Faire confiance aux acteurs pour que les pratiques professionnelles évoluent, dans une démarche continue d'analyse de ces pratiques et de mise en oeuvre d'actions d'amélioration.
- Repérer les démarches probantes d'amélioration, qui peuvent être évaluées et généralisées

Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements

Un premier projet : Mobiliser les acteurs des formations initiales et continues pour la mise en place de programmes éducatifs relatifs à la pertinence

- Mettre en place une action pédagogique auprès de l'ensemble des professions médicales et paramédicales:
 - assurer une offre de formation initiale ;
 - promouvoir une offre complémentaire dans le cadre du DPC, en diffusant pour mise en pratique les priorités d'action retenues dans le plan régional d'amélioration de la pertinence.
- Améliorer les comportements des professionnels lors de leurs décisions diagnostiques et thérapeutiques, dans leur pratique effective.

Un deuxième projet : Promouvoir plus de pertinence dans l'activité d'imagerie

- Améliorer la pertinence des examens d'imagerie
(examens redondants ou inappropriés ; % important des demandes incomplètes, ne renseignant pas la motivation, les antécédents radiologiques et la prise en charge clinique)
- Accompagner toute nouvelle installation de la question du bon usage des équipements existants
- Utiliser mieux les guides existants, recourir à la formation (DPC), créer un observatoire régional, impliquer plus les patients sur les risques d'usage inapproprié, favoriser la communication soignant-soigné en situation de dommage ...



Projet Régional de Santé : Les équipements, filières et activités de soins

CRSA plénière –
02 février 2018

Les enjeux des équipements, filières et activités de soins

1. Adapter l'offre de santé aux nouveaux besoins

- **Poursuite du virage ambulatoire :**
 - Développer l'ambulatoire en favorisant les alternatives à l'hospitalisation en Médecine, Chirurgie et Soins de Suite et de Réadaptation, par substitution de l'activité d'hospitalisation complète
 - Conforter la prise en charge des personnes âgées polypathologiques dépendantes ou à risque de dépendance en hospitalisation à temps partiel de Soins de Suite et de Réadaptation
 - Développer les modalités à domicile pour le traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale
- **Accompagner les transformations de l'offre de soins de médecine** vers les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) et les Soins de suite et de Réadaptation (SSR)

Les enjeux des équipements, filières et activités de soins

1. Adapter l'offre de santé aux nouveaux besoins

- Augmenter le recours à l'hospitalisation à domicile (HAD) et les soins à domicile / substituts de domicile
- Renforcer l'utilisation des outils de télémédecine, de télésurveillance et des objets connectés contribuant à la réduction des hospitalisations inutiles, des ré hospitalisations précoces et des ruptures de parcours et améliorant le suivi des patients

Un projet : Expérimenter, développer, et évaluer la télésurveillance médicale et le télésuivi des patients à domicile

- Informer et diffuser les cahiers des charges des expérimentations nationales de la télésurveillance médicale,
- Favoriser l'émergence de projets numériques innovants pour « Prévenir, dépister ou suivre » par appels à projets,
- Faciliter la collecte de données issues des différentes expérimentations nationales (ETAPES ...) ou des projets régionaux,
- Organiser des équipes territoriales au sein du GIP e-santé Occitanie pour assurer la promotion et l'accompagnement des expérimentations nationales, en lien avec les projets de télémédecine portés par les GHT, les PTA, les programmes régionaux (PÂSTEL...).

Les enjeux des équipements, filières et activités de soins

2. Enjeux de qualité, sécurité et pertinence

- Développer la pertinence des prises en charge en cardiologie interventionnelle notamment les actes relevant du type 3 (cardiopathies de l'adulte),
- Améliorer la pertinence de la prescription des examens de biologie médicale et les actes d'imagerie médicale
- Sécuriser les plateaux techniques : Chirurgie, obstétrique, soins critiques et prise en charge du cancer

Un projet : Améliorer l'efficacité de la filière imagerie portée par le numérique : les Services Numériques Régionaux en Imagerie (SNRI) :

- Faciliter la mise en œuvre des coopérations métier entre tous les acteurs de santé (partage d'examens, coordination du parcours, appui organisationnel et technique à la téléradiologie),
- Faciliter la diffusion des éléments d'un dossier d'imagerie (clichés, comptes-rendus ...) à l'ensemble des acteurs de la prise en charge coordonnée d'un patient et, à terme, au patient,
- Proposer des solutions d'interopérabilité régionales faciles à mettre en œuvre (structures de dépistage organisé des cancers, SSR, RCP, cliniciens, centres de références, ...) d'imagerie médicale.

Les enjeux des équipements, filières et activités de soins

3. Accessibilité territoriale :

- Conforter la place des hôpitaux de proximité, dans leur zone d'attractivité en tant que point d'appui à la prise en charge en ville
- Favoriser l'accès à des consultations avancées de spécialistes (télémédecine, temps partagé de praticiens)
- Développer les stratégies nécessaires au maintien des effectifs médicaux
- Répartir de façon homogène les zones d'intervention HAD, SSIAD, EMG, EMSP
- Accompagner les regroupements territoriaux et les rapprochements (GHT, GCS, GIE)

Un projet : Améliorer l'orientation et la prise en charge en Unités Neuro Vasculaires des AVC/AIT

- Mise en adéquation des UNV (personnel médical et paramédical, accès imagerie, ...) aux enjeux de la prise en charge hospitalière de l'AVC,
- Accompagnement au développement de la filière AVC au sein des GHT et avec l'ensemble des établissements publics et privés impliqués,
- Soutien du dispositif de télé médecine entre UNV et SU sur les sites orphelins (éloignés d'une UNV),
- Communication grand public sur les symptômes de l'AVC et l'appel au 15,
- Information, sensibilisation et formation des professionnels concernés par l'AVC.

Les enjeux des équipements, filières et activités de soins

4. Innovation en santé :

- S'inscrire dans le développement de la médecine personnalisée pour les patients atteints de maladies génétiques et les patients prédisposés héréditairement au cancer
- Innovation organisationnelle :
 - Mutualiser les plateaux techniques d'imagerie médicale et les personnels au sein de plateaux d'imagerie médicale mutualisés (PIMMs), des GHT et GIE
 - Programme NIDCAP (programme néonatal individualisé d'évaluation et de soins de développement)

Un projet : Faciliter l'orientation et l'accompagnement des patients atteints de maladies rares en situation d'errance diagnostique

- Mettre en œuvre des actions de formation/information/communication à destination des professionnels du premier recours, des maisons de santé, des plateformes territoriales d'appui (PTA) et positionner des médecins référents en génétique en ville et / ou dans ces structures spécifiques,
- Soutenir une organisation mutualisée entre les trois CHU à l'exemple de la fédération hospitalo-universitaire CHU de Montpellier/CHU de Nîmes,
- S'assurer de la mise à niveau permanente des technologies, en nombre et en performance : séquençage haut débit, automates de préparation des bibliothèques,
- Structurer le réseau Maladies Rares Occitanie (importance du médecin régulateur).

Pour tout savoir sur le PRS,
Rendez-vous sur le site :
<https://prs.occitanie-sante.fr/>

“
Merci,
De votre
attention.”

